

Quel est le prix des bilatérales ?

LA SUISSE A la meilleure des politiques de transport. Personne ne le conteste, et il suffit de voir les dégâts causés par les camions dans les vallées alpines françaises et italiennes pour s'en convaincre. Mais la meilleure des politiques ne sert à rien si elle ne peut être appliquée. Et il est ridicule de s'y tenir mordicus si elle a pour effet de nous isoler durablement sur la scène européenne.

Alors, pourquoi ne pas changer notre fusil d'épaule? L'objectif reste de limiter le transit routier à travers les Alpes. Il est légitime et de son respect dépend la survie du canton d'Uri.

Mais le passage de la route au rail ne repose pas sur le prix à payer pour traverser la Suisse avec un camion: 410 francs selon la dernière offre suisse. Les transporteurs choisissent l'un ou l'autre mode de transport en fonction de la qualité de l'offre – dans ce domaine le rail a encore du retard – et de la différence de prix entre les deux systèmes. Cela signifie concrètement que si nous tenons à conclure un accord avec l'Union européenne, nous devons compenser la diminution de la taxe de transit pour un camion par une augmentation de la subvention au rail.

Évidemment, cette politique serait douloureuse. Il faut admettre que ça fait mal de sub-

ventionner le transport de marchandises alors que l'on ne cesse de réclamer la vérité des coûts. Et le prix à payer par la Suisse sera élevé.

Ces deux arguments doivent cependant être relativisés. Une politique incohérente – subventionner le trafic marchandise – est admissible si elle permet des avancées dans d'autres domaines. Et elle n'est que provisoire: tout le monde sent bien que l'Europe va passer au rail.

Quant au prix de ce subventionnement pour la Suisse, il doit être mis en balance avec ce que nous coûtera une adhésion. Il est certain en effet que, si

nous étions membre, nous serions un contributeur net, pour un montant estimé à 1,3 milliard de francs par année. Une contribution « volontaire » et immédiate pourra, au moment de l'adhésion, être valorisée auprès de l'Union qui finance déjà la réalisation d'in-

frastructures ferroviaires par ses pays membres.

On voit une nouvelle voie se dessiner. Au lieu de dire à l'Union « la traversée de la Suisse se fera à tel prix », nous devons déterminer ce que nous sommes prêts à payer sous forme de subventions supplémentaires au rail pour une conclusion des bilatérales ou, mieux, l'adhésion. PI

Si nous tenons à conclure un accord avec l'Union européenne, nous devons compenser la diminution de la taxe de transit pour un camion par une augmentation de la subvention au rail

Monts indépendants et force de gravité européenne

L'INDÉPENDANCE DE LA Suisse que d'aucuns s'obstinent tant à préserver face à l'Union européenne tient de plus en plus du mythe. Un simple passage en revue des communiqués de presse de la Chancellerie fédérale sur ces deux derniers mois en apporte la démonstration.

La semaine passée se terminait une consultation concernant une révision de l'Ordonnance sur les épizooties. Jean-Pascal Delamuraz explique dans sa lettre aux organismes consultés que la seule raison de cet alignement volontaire sur les normes européennes est la levée des restrictions à l'exportation de viande bovine à la suite de la découverte de cas d'encéphalopathies bovines spongiformes en Suisse.

Le léger est attiré par le lourd

Des décisions similaires ont été prises récemment dans des domaines aussi différents que la fixation de l'heure d'été, la dimension des véhicules, le registre du commerce et le contrôle des biens. Une étude dresse pour sa part les mesures à prendre en lien avec l'introduction de l'euro.

Dans tous ces domaines, la législation suisse n'était certainement pas moins bonne que l'européenne. Mais, comme disait un négociateur, la force de gravitation attirant le léger vers le lourd, la Suisse n'a d'autre choix que de s'aligner.

C'est normal, mais c'est rageant: au bout du compte, nous appliquons d'une manière ou d'une autre les trois quarts de la législation européenne, sans avoir pu participer à son élaboration.

Voilà qui ne plaide guère en faveur des bilatérales, mais plutôt pour une adhésion: de cette manière au moins, nous pourrions faire valoir notre point de vue et, parfois des particularités qui mériteraient d'être prises en compte au même titre que celles mises en avant par les membres de l'Union.

Or le Conseil fédéral ne cesse de nous présenter l'Union européenne comme l'ennemi qui veut envahir nos vallées alpines et que nous devons nous efforcer de faire plier devant nos exigences. La réalité est bien différente. Cela mériterait des explications en vue d'une future consultation sur l'adhésion.

pi

Du rouge au noir, et

Le rouge et le noir étaient les couleurs abordées par les manifestants qui défilaient le lundi 3 novembre.

Visiblement le Conseil d'État vaudois a compris le message vestimentaire puisqu'il veut adopter les mêmes parures. A quelques mois des élections cantonales, voilà donc qu'il présente un nouveau plan d'assainissement des finances qui a pour but de rendre le canton amaigri et fonctionnel à l'aube du siècle prochain et passer des chiffres rouges aux chiffres noirs.

ENTRE 1994 ET 1996, le canton de Vaud a subi une cure d'amaigrissement sans précédent, réduisant ses dépenses réelles de 130 millions, dont un peu plus de 60 millions sont imputables à la démarche d'économie et de modernisation (DEM). En 1997 et 1998, c'est encore près de 100 millions qui devraient être économisés grâce à la DEM. Toutefois, malgré ces économies importantes mais jugées ordinaires, les déficits publics devraient reprendre l'ascenseur dès 1997 pour atteindre, selon les prévisions de l'État, près de 755 millions en 2001. Des charges en constante augmentation et des recettes fiscales qui progressent plus lentement que les charges d'intérêts expliquent en grande partie les sombres perspectives des finances cantonales pour les années à venir.

Pour répondre à cette situation jugée critique, le Conseil d'État a donc présenté un plan d'assainissement pour les années 1998-2001. Ce plan «ambitieux» entend ramener les comptes de l'État à zéro en 2001: économiser, ou selon le langage officiel ne pas dépenser, près de 455 millions tout en augmentant les recettes fiscales de 300 millions. Pour parvenir à cet exercice de voltige financière et politique, le Conseil d'État entend mener conjointement cinq actions principales: une compression des charges et un contrôle budgétaire qui devront être assurés de manière permanente; une redéfinition des tâches de l'État par l'établissement de domaines prioritaires; la maîtrise de la masse salariale sans toutefois remettre en cause le niveau des rémunérations; des comparaisons intercantionales qui permettront de fixer des objectifs d'économies en fonction de ce qui se fait dans d'autres cantons; et enfin une révision fiscale qui, par la suppression de certaines réductions pour les personnes physiques et par un transfert des charges sur les communes riches, devrait rapporter environ 300 millions.

Nouvelles méthodes

Ce plan d'assainissement devrait aussi s'accompagner d'une modification des méthodes de gestion publique. D'une part, le Conseil d'État va se doter d'instruments de contrôle financier et de gestion ainsi que d'un

ce n'est pas un roman

système d'information plus performant. Il s'agira ainsi de mettre à contribution des organes créés en 1996, notamment le groupe de détermination des investissements et la direction de pilotage des systèmes d'information. D'autre part, la redéfinition des tâches de l'État se fera par le biais d'un redimensionnement de ses missions essentielles, de celles qu'il convient de réduire ou d'abandonner et ensuite par une évaluation de cette politique: déterminer les tâches, l'instance la plus apte à les exécuter et le mode d'exécution optimal pour chacune d'entre elles.

Nouveaux outils

L'élément déterminant de ce plan d'assainissement, en dehors des objectifs financiers élevés qui lui sont assignés, réside dans un dispositif institutionnel qui devrait rendre son application impérative. En effet, s'il ne s'agissait que d'un catalogue d'intentions, nous pourrions encore croire à une opération stratégique destinée à

obtenir les voix de la droite parlementaire pour le budget 1998. Il n'en est rien puisque, loin d'être tactique, ce plan d'assainissement constitue bel et bien le projet de ce gouvernement pour les prochaines années. Ce dispositif mis en place par décret contraindrait l'État à atteindre l'équilibre budgétaire en 2001.

Un frein à l'endettement devra donc être introduit. Celui-ci obligera l'État à stabiliser son déficit à 400 millions en 1999, à 200 millions en 2000 et à zéro en 2001. Si le budget présenté par le Conseil d'État n'atteint pas ces objectifs, le Grand Conseil se verra contraint de soumettre au peuple une augmentation de la charge fiscale permettant d'atteindre la cible fixée. Dans le cas d'un refus populaire, l'État devra alors trouver de nouvelles économies pour un montant correspondant. Par souci de démocratie, dans l'exposé des motifs du décret augmentant les recettes fiscales, le gouvernement indiquera précisément les domaines dans lesquels il procédera à des économies en cas de refus populaire d'une aug-

mentation de la charge fiscale. Sous réserve évidemment des modifications que le Grand Conseil pourrait encore apporter au paquet d'économies et même dans certains cas des choix du peuple, puisque les économies seront soumises au référendum facultatif.

Vision sur le long terme?

Ce dispositif ne sera pas limité dans le temps. En effet le Conseil d'État, qu'une vision politique sur le long terme a toujours caractérisé, entend éviter que les finances vaudoises se retrouvent à l'avenir dans une situation aussi inquiétante qu'aujourd'hui. Dès 2001, l'État ne pourra alors faire que trois exercices budgétaires déficitaires – et encore ceux-ci ne devront pas dépasser 3% des revenus de l'État (à titre d'exemple, pour 1997, le 3% des recettes représentent quelque 130 millions). Après trois années déficitaires, il aura l'obligation de présenter des comptes équilibrés et enfin, dans les trois années suivantes, il devra rembourser la dette accumulée durant les trois premières années du cycle.

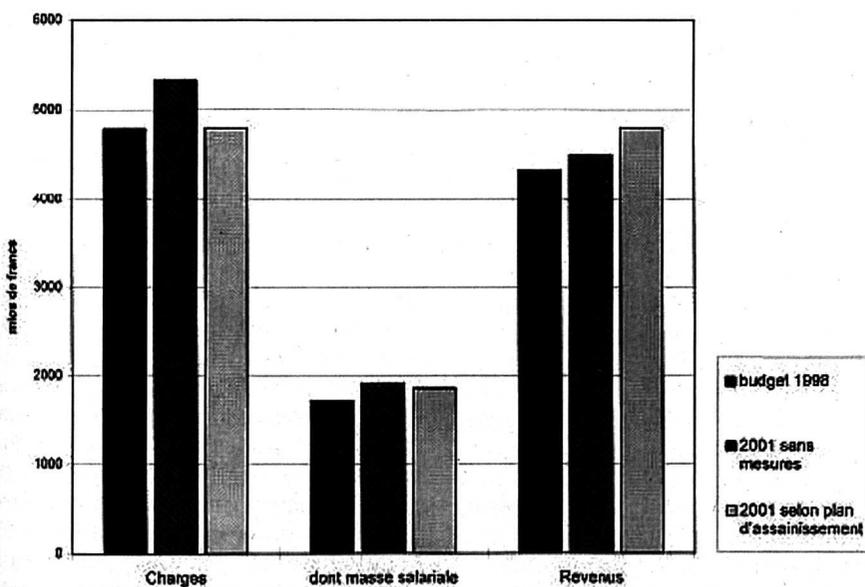
Enfin, pour limiter la légendaire propension des députés à dépenser à tout-va, le référendum financier obligatoire (dépense unique de plus de 20 millions ou périodique de plus de 2 millions) et facultatif (dépense unique de plus de deux millions ou périodique de plus de 200 000 francs) sera introduit. *gs*

J'arrête de fumer en 2001

LE MIROIR dans lequel se miraient les L'Vaudois s'est brisé. Et quand on casse un miroir, on rempile pour sept ans de malheur. C'est donc la durée du plan financier pour les années futures, comme une pénitence à l'abondance passée.

Lorsqu'on lit le début du rapport du Conseil d'État, on est d'abord rassuré: il insiste sur la nécessaire adaptation des effectifs de la formation à l'augmentation démographique, sur les besoins accrus en solidarités sociales, sur l'accès de tous aux soins de santé, sur la nécessité d'une promotion économique plus offensive, etc. Mais la touche de gauche ne parvient pas à expliquer que ces priorités puissent s'af-

Effets financiers du plan d'assainissement des finances cantonales



Le graphique ci-dessus montre que le plan prévoit une stabilisation des charges à leur niveau actuel; cela représente tout de même des économies de 455 millions de francs par rapport au budget 2001 en l'absence de mesures, une croissance étant prévue notamment à cause des effets démographiques. Les mesures sur la masse salariale devraient permettre à celle-ci de croître de manière légèrement supérieure à l'inflation. Les recettes, elles, devraient augmenter de 300 millions. Le plan prévoit que charges et revenus sont équilibrés en 2001.

firmer dans un tel programme ni ne montre quelle marge de manœuvre il va rester à l'autorité politique pour définir et atteindre ses missions dites prioritaires.

Des trois parties du plan du Conseil d'État, la première – le constat de la situation financière du canton – est la plus solide dans l'analyse et la démonstration. Indéniablement, la situation est sérieuse. Il n'est pas difficile, certes, d'emprunter aujourd'hui. Mais même si les taux d'intérêt sont bas, le poids d'une dette grandissante pèse toujours plus lourdement sur le budget. Impossible de prôner le laisser-aller.

La gravité de la situation devrait donc déboucher sur un projet politique concret, négocié et crédible. Or, on le cherche en vain. On peut imaginer que la gauche a insisté pour que des recettes nouvelles soient introduites; mais les chiffres avancés (300 millions) ne sont pas étayés et ne donnent pas le sentiment qu'ils ont fait l'objet d'un accord interpartis au niveau du Conseil d'État. Quant aux économies, on est réduit à des schémas, style présentation sur rétroprojecteur, avec des cases et des flèches, mais sans contenu concret. Il est annoncé un réexamen des missions de l'État. Beau programme en perspective.

On décrète gratis

Ces intentions vont paraître d'autant plus inquiétantes que l'ambition de réduire le déficit à zéro en 2001 représenterait un effort gigantesque à l'arraché de plus de 200 millions par année. Tant qu'on n'a pas défini les moyens concrets, il est pompeusement ridicule de voter par décret que «le déficit budgétisé pour l'exercice 2001 sera nul ou présentera un excédent». Cette intention, qui ne dit pas quels seront les forceps mis en œuvre, fait planer une menace sur l'ensemble du secteur public – qui inquiète chacun d'autant plus que personne ne sait d'où et de qui viendront les coups et les coupes.

Enfin, il faut émettre de sérieux doutes sur le volet institutionnel prévoyant le référendum obligatoire. Et quant à savoir comment on fera après avoir établi l'équilibre tant attendu, c'est un élégant gadget, vu l'urgence des tâches immédiates.

Le problème premier serait de rétablir la confiance, d'étayer un accord minimal sur les tâches premières et de prévoir des objectifs mesurés, de donner une représentativité à ceux qui s'engagent et négocient. Or tout cela, contrairement à la réduction du déficit sur le papier, ne se décrète pas. gs

Débat: le référendum

Dans le plan d'assainissement des finances vaudoises figure un important chapitre institutionnel. Le Conseil d'État propose notamment l'introduction du référendum financier obligatoire. À la première lecture, les responsables politiques, de droite à gauche, approuvent. Cette question fut pourtant dans les années cinquante l'objet de débats très vifs engageant les leaders des partis. L'apparent consensus actuel est révélateur d'une mémoire courte, et aussi d'un revirement gouvernemental et idéologique.

EN 1946, le Conseil d'État vaudois projette l'achat de la campagne des Cèdres, magnifiquement située sur le coteau qui descend vers le lac à l'ouest d'Ouchy. C'est une bonne anticipation des besoins du canton. Le prix – 1,5 million – n'est pas encore gonflé par la spéculation immobilière. Mais l'article 27 de la Constitution de 1885 exige que toutes les dépenses extra-budgétaires soient soumises au peuple. Le 13% des citoyens se déplacent. À une très faible majorité de 900 voix ils refusent cette acquisition.

Quelques années plus tard, en vue d'une première extension de l'École polytechnique encore vaudoise, l'État, libéré de l'article 27, achète, mais 265 000 francs plus cher. Cet exemple a pesé lourd dans le débat sur les capacités de la démocratie directe rendue obligatoire. Car en énumérant les dates qui attestent qu'on a connu ce régime pendant plus de 60 ans (1885-1948) et qu'aujourd'hui on revient à une tradition qui date du XIX^e siècle, et que les autres cantons suisses ont connu sans interruption, le Conseil d'État gomme les affrontements politiques que cette question a suscités.

Les étapes du débat

L'abolition du référendum obligatoire en 1948 ne passionna guère. Le canton devait s'équiper. Le montant de 500 000 francs (paradoxalement la Constitution de 1874 prévoyait 1 million) était dépassé, d'autant plus inapplicable qu'une autre disposition constitutionnelle n'autorisait pas des investissements supérieurs à 500 000 francs par législature. Gabriel Despland, qui commençait son long règne d'homme fort du Conseil d'État, présentait la réforme. Habilement, on étendit le référendum facultatif à tout crédit extra-budgétaire. Le peuple approuva.

La première contre-offensive eut lieu quatre ans plus tard, déjà. Le leader libéral Chamorel demande par motion le retour à l'ancien système. Il adapte les chiffres. Le leader radical paysan Robert Piot met en place les contre-arguments. On va favoriser l'abstentionnisme, le montant d'un million est artificiel, ce sera un frein. Si c'est un frein, bravo répond Chamorel. Sa motion est classée par 90 voix contre 50.

financier obligatoire

Le débat de fond

Cinq ans plus tard (1957), nouvel assaut libéral. Le député Bujard par motion demande le référendum obligatoire pour toute dépense unique de 2 millions ou répétitive de 200000 francs. Le débat a lieu en deux temps, lors de la prise en considération et lors de la réponse du Conseil d'État. Le parti radical et Gabriel Despland n'admettant pas cette contestation de leur pouvoir, même si la situation financière est jugée à l'époque très sérieuse. Puisque tous les leaders interviennent. L'affrontement est donc financier, politique, idéologique.

Quelques aperçus

Finances:

PIERRE RAMELET. Le député libéral s'en prend particulièrement à la pratique du crédit d'investissement qui camoufle la dépense et le recours à l'emprunt. Il a déjà (1959) une vision dramatique des finances. «À continuer à ce train-là, on court à la catastrophe.»

Unité vaudoise:

Les intérêts divergents des régions vaudoises peuvent entraîner des votes d'incompréhension ou de représailles. ALFRED MARGOT, radical. «Pense-t-on

que la campagne serait favorable aux dépenses destinées aux collèges secondaires de Lausanne ou au traitement des fonctionnaires?» GABRIEL DESPLAND, conseiller d'État, conteste l'exemple zurichois qui se fonde sur une autre tradition démocratique, où le peuple est appelé à voter sur tout.

Démocratie parlementaire et directe:

Le vote obligatoire est perçu comme l'exercice de la suspicion. ALFRED MARGOT, radical. «Il implique dans son principe une méfiance à l'égard du Grand Conseil que nous ne saurions admettre». Réplique de PIERRE RAMELET. «La formule fait penser au despote: Tout pour le peuple, rien par le peuple.»

La peur des minorités incontrôlables:

GABRIEL DESPLAND. «Lorsque le référendum obligatoire existait dans notre pays, c'était le 12, 13, 14% au maximum du corps électoral qui se dérangeait. Autrement dit le canton pouvait être à la merci d'une poignée de meneurs et le 85% au moins des électeurs se désintéressaient de la question.»

Formation de l'opinion:

Peur au centre du pouvoir de la presse et à gauche des bureaux style «sou

du contribuable» PIERRE SCHUMACHER, futur conseiller d'État radical posant la question: qui formera l'opinion?: «Celle-ci le sera en partie par nous, mais surtout par la presse, notamment celle qui dispose de moyens financiers importants pour défendre des intérêts particuliers.»

Et enfin, ANDRÉ MURET, leader du POP, communiste: «Lorsque le peuple est appelé à se prononcer sur des dépenses, seul se prononce un petit noyau d'électeurs, ne représentant certes pas l'opinion publique et qui s'oppose systématiquement à toute dépense indispensable ou non en s'écriant: C'est un scandale! C'est nous qui payons.»

À l'appel nominal la motion fut nettement repoussée par 56 oui contre 116 non. À l'exception de quelques francs-tireurs, votent pour: radicaux, PAI (UDC), socialistes, populistes: tout le centre gauche! ag

Médias

LES FUSIONS ET concentrations de journaux se multiplient en Suisse alémanique. Le but de chaque groupe: atteindre un tirage de 100000 exemplaires. Ce sera le cas pour le *St-Galler Tagblatt* dès le début de 1998 avec une nouvelle progression à 110000 dès le 1^{er} avril. Le groupe de la NZZ, qui est majoritaire et qui possède une part importante du quotidien bernois *Der Bund*, renforce sensiblement sa position. On suppose que la prochaine vague pourrait toucher la Thurgovie, le canton de Schaffhouse et Winterthour.

LA DISPARITION DE l'*Ostschweiz* signifie la quasi disparition de la presse quotidienne catholique en Suisse alémanique. À partir de janvier prochain, il ne restera plus que les *Freiburger Nachrichten*.

INNOCENT (DP 1319) avait déjà eu 3000 accès à son site à la date du 29 octobre. Il figure enfin sur la base de données Altavista.

À la date du 31 octobre il précisa, citant le NQ, qu'il n'avait pas encore été identifié. cfp

MIGROS

Une précieuse ristourne

LES MEMBRES DE la famille Migros qui remplissent le bon pour obtenir une carte Cumulus personnelle découvrent qu'ils s'engagent selon la formule suivante:

«Par ma signature, j'autorise Migros à utiliser les données de la carte M-CUMULUS à d'autres fins (études de marché, statistiques). Toutes les données sont traitées de manière strictement confidentielle: elles ne sont ni transmises en dehors de la communauté Migros (filiales Migros, marchés spécialisés, entreprises de service et de production Migros) ni rendues accessibles à d'autres tiers. Sur la base de vos données d'achat, nous serons en mesure de vous faire parvenir des offres concrètes et des informations sur vos produits favoris qui pourraient vous

intéresser. Si vous désirez renoncer à ces offres, veuillez cocher la case ci-dessous...»

Mais il y a un autre aspect de la carte à considérer. Selon *Construire* (N° 45), la carte a d'abord été distribuée «aux quelque huitante mille collaborateurs et retraités» pour tester le système. Tout a parfaitement fonctionné. Ainsi, grâce à la carte Cumulus, Migros dispose d'un moyen idéal pour contrôler la manière dont son personnel, actif ou retraité, utilise ses revenus. Que se passera-t-il si on constate qu'un collaborateur ne profite pas au maximum des offres de l'employeur?

Revient-on au système antique du patron employeur, logeur et aubergiste sous une forme adaptée aux temps actuels? cfp

L'hétérogénéité de la Suisse explique sa capacité d'évolution

Pour Iwan Rickenbacher, ancien secrétaire général du PDC et fin connaisseur de la vie politique suisse, l'absence d'une majorité stable, aujourd'hui comme hier, permet à notre pays d'évoluer.

(Traduction DP du Tages Anzeiger, 8 novembre 1997)

« **E**N NOVEMBRE 1847, la situation était tout sauf claire. Les cantons de la Suisse primitive, Zoug, Lucerne, Fribourg et le Valais, membres d'une alliance séparée, entrent en guerre. Mais ce sont les Tessinois catholiques qui, lors des premières escarmouches au Gotthard, leur opposent la résistance la plus farouche. Soleure, à majorité catholique, adopte une attitude fédérale et d'éminents catholiques s'opposent aux Jésuites. Le chef militaire du Sonderbund, Johann Ulrich von Salis-Soglio, est un protestant et le gouvernement de la Zurich protestante montre plus d'affinités avec les aristocrates lucernois qu'avec les radicaux d'Argovie.

L'Union secrète

» La guerre, se termine en trois semaines et sans trop de victimes malgré la mise en œuvre de moyens militaires importants. Probablement parce que des catholiques affrontèrent des catholiques, des francophones des francophones, des protestants leurs propres coreligionnaires. Imaginons une guerre civile qui aurait opposé les régions linguistiques ou les religions! En fait, le conflit n'a pas opposé les religions mais les conservateurs aux modernes, les partisans d'un État autoritaire aux démocrates, les tenants d'un État national aux défenseurs de la souveraineté cantonale, les laïcs aux fidèles de la religion d'État. Tous se sont regroupés au sein du Sonderbund et du camp fédéral, mais chacun très variablement décidé et convaincu, tous mutuellement soupçonneux et conscients de leurs différences.

» Je pense que de telles coalitions hétéroclites existent aujourd'hui également. Le débat sur les rapports de la Suisse avec l'Europe manifestent en partie les mêmes caractéristiques que le conflit d'alors. À nouveau il s'agit de revendications de souveraineté, de système de valeurs, de problème religieux dans la mesure où parfois l'Union européenne est présentée comme l'entreprise d'une société secrète. Alors qu'autrefois les intérêts cantonaux s'opposaient aux compétences fédérales, aujourd'hui ce sont les intérêts de la Confédération qui s'opposent aux compétences supranationales. Au-

trefois les conceptions autocratiques se voyaient confrontées aux idéaux démocratiques; aujourd'hui les droits populaires sont mis en question par les mécanismes de décision des instances supranationales. Et pour certains, les Francs-maçons ont remplacé les Jésuites: certes les responsables politiques n'appellent plus comme alors à la lutte armée, mais certains d'entre eux n'hésitent pas à prôner une résistance résolue contre les dangers qui menacent notre pays. Des signaux qu'une partie de la population interprète parfois comme la nécessité de défendre notre indépendance par tous les moyens.

» Aujourd'hui comme hier, les lignes de front ne sont pas figées. Les francophones ruraux se retrouvent aux côtés des citoyens alémaniques, les jeunes de Suisse centrale rejoignent les Tessinois qui ont vécu la deuxième guerre mondiale et qui craignent toujours le pire de leurs voisins italiens. Des citoyens et des citoyens restent attachés à un système de valeurs, d'autres se déterminent par rapport aux avantages attendus.

» Je pense que cette diversité, tout comme l'instabilité qui caractérise les deux camps, expliquent la capacité d'évolution de notre pays, en 1847 comme aujourd'hui. Chaque nouvel argument, chaque nouvel événement peut conduire à réapprécier la situation au sein des deux camps. (...) Le rêve d'alliances séparées avec des partenaires européens, caressé par les membres du Sonderbund, s'est très vite évanoui avec la succession des conflits européens depuis 1870. Je soupçonne que, de la même manière, les alliances favorables et opposées à l'adhésion de la Suisse à l'Europe vont être bousculées par les expériences et les attentes économiques, par les exigences sociales et par bien d'autres choses encore.

» À l'évidence notre chance réside dans le fait que tous, simultanément et pour des motifs très différents, nous appartenons à des alliances séparées et que, dans des conditions de majorité fluctuante, chaque modification dans la conscience de nos intérêts provoque un changement. Dieu merci, nous Alémaniques ne sommes pas majoritairement protestants, conservateurs et autonomistes. » ■

Socialistes (m. et f. pl.), lesbiennes (f. pl.) et gays (m. pl.)

C'était proclamé triomphalement sur papier à en-tête du secrétariat central: «Le PSS s'identifie aux lesbiennes et aux gays». Il s'agissait de constituer une communauté spécifique au sein du PSS.

UNE CINQUANTAINE de personnes, dont une femme et deux Romands, ont répondu récemment à l'invitation du PSS à organiser une rencontre des gays et des lesbiennes. Trois jeunes Fribourgeois romands (dont deux femmes) sont arrivés en retard et repartis aussitôt après avoir découvert la dure réalité de l'étiquette confédérale: les Alémaniques font l'effort de s'exprimer en *Hochdeutsch*, mais il faut le comprendre; les interventions en français sont bienvenues mais, à moins d'être brèves et factuelles, restent largement incomprises et sont de toute façon périphériques au débat. Au train où vont les choses, la seule mesure susceptible d'améliorer sérieusement l'égalité de traitement et la compréhension entre les différentes parties du pays paraît être l'usage commun d'une même langue tierce: l'anglais, à défaut de l'espéranto.

Reconnaissance et visibilité

Malgré une diffusion de l'invitation à tous les partis cantonaux et autres organes de presse proches du PS, prati-

quement tous les participants en avaient eu connaissance non par le parti, mais par la presse ou les associations gaies ou lesbiennes. À ce stade, ce ne sont donc pas les 1500 à 5000 membres concernés du parti qui ont été sollicités (statistiquement de 3 à 10%, selon l'étude à laquelle on se réfère, sur un effectif de 50000), mais les quelques centaines d'entre eux qui non seulement assument pleinement la facette homosexuelle de leur identité – ce n'est de loin pas encore évident pour tout le monde – mais de plus militent aussi sur ce terrain. Toucher les autres est précisément l'un des enjeux de la constitution d'un groupe assurant reconnaissance et visibilité aux lesbiennes et aux gays, en particulier au sein des partis politiques. En Suisse, seuls les Verts ont déjà une telle organisation qui, en France, en Allemagne ou en Grande-Bretagne, existe non seulement à gauche mais aussi à droite.

Engagement féministe et double discrimination

On n'a cependant pas échappé au traditionnel débat entre gays et lesbiennes sur l'absentéisme de ces dernières, qui pour les uns s'explique par un investissement unilatéral et regrettable sur le terrain du féminisme en général et pour les autres témoigne de la double discrimination qu'elles subissent non seulement comme lesbiennes mais déjà comme femmes.

La démarche se distingue de la création d'une commission de travail dont l'objet serait les droits des lesbiennes et des gays, ou simplement la lutte contre toutes les discriminations – y compris du fait de l'orientation sexuelle: il serait inquiétant qu'elle ne soit pas composée d'une majorité d'hétéros. Pourquoi un tel regroupement particulariste? Il y a sans doute un triple aspect: la reconnaissance et la visibilité mentionnées ci-dessus, le lobbying à l'intérieur du parti, notamment pour que des candidat-e-s aux élections osent s'identifier comme lesbiennes ou gays, et, *last but not least*, sans doute l'illustration auprès de la communauté homo que les socialistes seraient ses meilleurs défenseurs.

Vers la création d'une section nationale

On s'achemine donc vers la création d'une section nationale avec son droit de proposition et ses délégués au Congrès, à laquelle pourraient adhérer, en plus de leur section locale rattachée à un parti cantonal, les socialistes lesbiennes et gays. C'est du moins ce que semble permettre une récente modification des statuts du PSS. Une telle approche nationale, plutôt qu'une modeste initiative locale ou cantonale, est aussi probablement ce qui distingue les Suisses pour qui c'est l'échelon naturel (Zurich, Berne, Bâle, Argovie) des autres (Suisse centrale, Romands ou Tessinois). fb

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (jd)

Rédaction:

Claude Pahud (cp), Géraldine Savary (gs)

Ont collaboré à ce numéro:

François Brutsch (fb)

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Pierre Imhof (pi)

Yvette Jaggi (yj)

Charles-F. Pochon (cfp)

Composition et maquette:

Françoise Gavillet, Claude Pahud,

Géraldine Savary

Secrétariat: Murielle Gay-Crosier

Administrateur délégué: Luc Thévenoz

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA,
Renens

Abonnement annuel: 85 francs

Étudiants, apprentis: 60 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone: 021/312 69 10

Télécopie: 021/312 80 40

E-mail: domaine.public@span.ch

CCP: 10-15527-9

Les partis comme les Églises...

DANS L'ORGANISATION DES partis comme des Églises (voir la récente réforme des structures de l'Église nationale protestante de Genève), on passe d'une logique du territoire à une logique des affinités, de l'économie planifiée au marché: le citoyen/fidèle se comporte toujours plus en consommateur. La section, comme la paroisse, tend à ne plus être simplement celle du lieu de résidence, mais celle à laquelle on s'identifie. Cette évolution a bien sûr des inconvénients (à quoi sert-il de ne rencontrer que des gens avec qui l'on est d'accord sur tout, tout en coexistant au sein de la même organisation avec des regroupements diamétralement opposés?), mais la lutte contre l'exode partisan ou religieux traditionnel paraît être à ce prix.

Fransizka Rochat-Moser ou l'anti-Martina Hingins

La victoire de Fransizka Rochat-Moser au marathon de New-York la consacre héroïne helvétique: modeste, opiniâtre et épouse dévouée.

FRANSIZKA ROCHAT-MOSER gagne le marathon de New York... Et la Suisse retrouve une championne bien de chez nous. Voyez l'arrivée à Klotten: le père un peu lourd, le crâne dégarni, un costume sobre un rien étriqué, jovial et bonhomme, plus bernois que nature. La mère un rien timide rougit. Quelques juniors du club d'athlétisme de Berne ont fait le déplacement et brandissent des drapeaux.

La récipiendaire sort de la douane. On n'en croit pas nos yeux: deux jours auparavant, on avait vu des images d'une espèce de marine féminin aux cheveux courts, aussi maigre que musclée, qui donnait l'impression de pouvoir continuer la course jusqu'en Floride si nécessaire. Là on découvre la cheffe de la salle du célèbre restaurant de Rochat à Crissier, veste bleue, chemisier subtilement assorti, pantalon impeccable, totalement chic, *gemütlich* au possible, en un mot parfaitement Suisse.

Allez Fransizka, encore un effort

Fransizka Rochat-Moser a donc tout pour devenir une vedette emblématique si elle en avait envie, ce qui ne semble d'ailleurs pas être le cas: une femme ordinaire arrivée au sommet de sa discipline, surprise elle-même de son succès et qui, en plus, place les clients dans le restaurant de son mari! L'anti Martina Hingins en somme, une Alémanique vivant en Suisse romande, de quoi réconcilier tout le monde. Au Conseil national, Fransizka Rochat-Moser serait une aussi bonne représentante des Vaudois que bien d'autres; elle a de l'endurance et en plus elle serait sûrement invitée à Arena. Allez, Fransizka, encore un effort!

À propos de marathon, la consultation des statistiques du marathon de New York met à mal quelques idées reçues. Ainsi l'idée que les performances des athlètes ne cessent de progresser et que l'amélioration de la diététique et des méthodes d'entraînement n'en sont pas forcément les seules causes! En réalité les performances des marathoniennes sont d'une remarquable stabilité depuis vingt ans.

Dans les années 90, le meilleur temps parmi les vainqueurs a été réali-

sé par Lisa Ondieki (en 1992). Elle a parcouru les cinq boroughs de New York en 2h 24mn 40s. Le plus «mauvais» temps est justement celui de Fransizka Rochat-Moser: 2h 28mn 43s sous une pluie battante. Dans la décennie 80, c'est Allison Roe en 2h 25mn 29s qui est la plus rapide et Patricia Welsh la moins bonne des premières: elle gagne en 2h 30mn 17s en 1987. Les différences sont faibles et semblent peu significatives.

Eau minérale et cobayes

Dans un marathon, les conditions météorologiques jouent un rôle essentiel: une température un peu trop élevée, un soleil un peu trop éclatant ou un vent qui souffle dans le mauvais sens peuvent conduire à une diminution très conséquente des performances. Nous n'aurons pas la naïveté de croire que toutes les marathoniennes marchent à l'eau minérale, comme on dit dans le milieu, mais l'évolution des performances semble indiquer que les coureuses de longue distance ne sont pas des cobayes pour chimistes fous. jg

Oubliés...

CERTAINS AVOIRS DORMANTS qui sont signalés dans la liste des banquiers nous font découvrir la crise des années 30. Par exemple le Groupement des chômeurs de La Sagne, la *Berufsgemeinschaft des Architekten und Bauingenieure für Arbeitsbeschaffung*, Zürich et le Fonds de secours du syndicat horloger de Fleurier.

Une caisse militaire a été peut-être oubliée: *M.S.A. Meiringen*. M.S.A en français: E.S.M. Établissement Sanitaire Militaire.

Il y a aussi des problèmes de gestion non résolus d'une autre façon avec *Deutscher Nähverein* (Association allemande de couture), le Groupe d'épargne La Libellule à Bienne et l'Union Motocycliste Romande à Neuchâtel, par exemple.

Tous ces comptes ont un avoir supérieur à 100 francs. cjp